

Nom et coordonnées de l'école : RPI HURE FONTET LOUPIAC DE LA RÉOLE Commune : FONTET	PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE 1^{er} TRIMESTRE Date : 09/11/2021
---	---

Circonscription LA RÉOLE

Présents :

Président(e) (directeur d'école) : VAYSSE Sandrine (FONTET) - NETTO Aurélie (LOUPIAC DE LA RÉOLE) – PUYUELO Joanna (HURE)

Équipe enseignante :	Mme MAZABREY (HURE) Mme BOUCAUD – Mme LYDIÉ (FONTET) Mme REGNIER (LOUPIAC DE LA RÉOLE)
Le maire ou son représentant :	Mme MORIN (HURE et Vice Présidente du SIVOS) M. POUJARDIEU (FONTET) M. GIL (LOUPIAC DE LA RÉOLE)
SIVOS :	Mme RÉMY POURQUIE (Présidente) Mme LAGOUEYTE (Vice Présidente)
DDEN :	
Invités :	
Affaires scolaires	M. OLLIVIER (HURE) M. TAUZIN (FONTET)
Délégués de parents d'élèves	Mme NGUYEN - Mme ARFEUILLERE - – Mme VILA (HURE) Mme LEGAY - Mme LEMAÎTRE – Mme VIDAL - M. PICON (FONTET) Mme KURIC - Mme BUFFANDEAU (LOUPIAC DE LA RÉOLE)
ATSEM	Mme MÉRIGNAC, Mme BERTIN (HURE)

Excusés :

Inspecteur de l'éducation nationale : M. PAULY Gregory

Enseignants : Mme SERRANO (HURE) - M. PEYROLE et Mme VEUILLE (FONTET)

Affaires scolaires : Mme DZIURA (LOUPIAC DE LA RÉOLE)

ATSEM : Mme SADDO (FONTET)

Restauration scolaire : Mme BELLAMY (HURE) - Mme POITOU (FONTET) - Mme AUBRY (LOUPIAC)

Délégués de parents d'élèves (suppléants) : Mme EON (FONTET) – Mme PY (HURE) Mme GALY (LOUPIAC)

Début du conseil d'école : 18h30

Secrétaire de séance : Mme NETTO et Mme PUYUELO

- Présentation : règlement intérieur du conseil d'école – fonctionnement et rôle du conseil d'école
- Présentation des membres du conseil d'école

Étude de l'ordre du jour :

I. FONCTIONNEMENT :

a) élection des représentants de parents d'élèves le 8 octobre 2021

- à HURE: il n'y a pas eu d'élection faute de candidatures à la date butoir du 27/09. Un nouvel appel a été fait avec un tirage au sort → 4 parents (2 **titulaires** et 2 suppléantes) → Mmes **NGUYEN** et **PY** (classe de Mme PUYUELO) / Mmes **ARFEUILLERE** et **VILA** (classe de Mme MAZABREY)

- à FONTET : 5 parents (4 **titulaires** et 1 suppléant) → Mmes **LEGAY, LEMAÎTRE, EON** et **VIDAL** / M. **PICON** : 54,97 % de participation aux élections.

- à LOUPIAC : 3 parents (2 **titulaires** et 1 suppléant) → Mmes **GALY** et **KURIC** / Mme **BUFFANDEAU** : 65,96 % de participation aux élections.

organisation des conseils d'école

Fonctionnement en conseil d'École regroupé au sein des RPI. Vote à l'unanimité du conseil d'école.

C'est au tour de Mme **NETTO** d'assumer la présidence du Conseil d'École regroupé pour l'année 2021 - 2022.

b) règlement intérieur

Le règlement intérieur en vigueur dans le RPI a été validé et voté en Conseil d'École le 18 Octobre 2018. La charte internet et la charte de laïcité y sont annexées.

Il n'est pas applicable en totalité en temps de COVID. Un avenant au règlement intérieur est édité et transmis aux familles dès qu'un nouveau protocole sanitaire en vigueur s'applique.

charte de laïcité

Rappel du courrier du DASEN (24/09/15). Présentation et synthèse. (annexée au règlement intérieur et visible dans le classeur de découverte du monde des élèves)

c) équipes pédagogiques (rentrée 2021)

École de HURE:

– Mme PUYUELO Joanna, directrice et enseignante (environ 12 jours de décharge par an, fixés à l'avance) / Mme BERTIN Célia, ATSEM : PS-MS. Mme PUYUELO a un poste à 75% et est remplacée le jeudi par Alice SERRANO.

– Mme MAZABREY Anouck / Mme MERIGNAC Sandrine, ATSEM : PS-MS.

École de FONTET:

– Mme VAYSSE Sandrine, directrice et enseignante / Mme SADDO, ATSEM : GS-CP. Mme SADDO est présente sur le temps de classe de 8H20 à 12h et de 13H20 à 15H30. Mme VAYSSE remercie le SIVOS pour cet allongement du temps de présence de l'ATSEM.

Jour de décharge le jeudi par Julien PEYROLE (TRS)

– Mme VEUILLE : CE2-CM1. Mme VEUILLE a un poste à 75% et est remplacée le mardi par Julien PEYROLE.

– Mme LYDIÉ Véronique : CP-CE1.

– Mme BOUCAUD Géraldine : CE1.

Recrutement de 2 personnes en service civique : un candidat a démissionné au bout de 2 jours (problème de santé). Pas d'autres candidatures depuis.

Accueil d'une stagiaire dans la classe de GS-CP durant 4 semaines, en Janvier et Février (CAP petite enfance) : RIQUELME Bettina .

École de LOUPIAC:

– Mme NETTO Aurélie, directrice et enseignante (environ 12 jours de décharge par an, fixés à l'avance) : CM1-CM2.

– Mme REGNIER Alvina : CM1-CM2.

Recrutement de 2 personnes en service civique : Mmes BOURG Melody et CARVILLE Alycia.

Début de mission le 06/09.

Monsieur DUPUY Thierry remplace Mme PUYUELO et Mme NETTO Aurélie, dans le cadre des décharges de direction.

effectifs actuels (présents au 9 novembre 2021)

PS-MS	PS-MS	GS-CP	CP-CE1	CE1	CE2-CM1	CM1-CM2	CM1-CM2
9-15	14-10	20-7	17-7	25	20-4	11-14	12-13
24	24	27	24	25	24	25	25
Mme PUYUELO	Mme MAZABREY	Mme VAYSSE	Mme LYDIE	Mme BOUCAUD	Mme VEUILLE	Mme REGNIER	Mme NETTO
48 enfants		100 enfants				50 enfants	

**Soit un total de 198 enfants scolarisés dans le R.P.I.
soit une moyenne de 24,75 élèves par classe.**

Remarque : à noter toujours une fluctuation des effectifs dans les écoles, tout au long de l'année (inscriptions / radiations depuis la rentrée de Septembre) : des EFIV semi-sédentarisés sont attendus à la rentrée de Novembre (1 GS arrivé – 1 arrivé CP – 1 CE2 arrivé – 1 CM1 arrivé à FONTET / 1 GS – 1 CM1 en attente) + 1 inscription en MS et en GS + 1 radiation en CE1

organisation du temps scolaire

Fonctionnement de l'école sous COVID :

HURE : accueil à la porte extérieure de la classe de 8h20 à 8h30 (1 entrée / 1 sortie par classe ; récréations échelonnées dans la cour / dans la salle de motricité)

LOUPIAC : accueil au portail principal de 8h20 à 8h30 (1 entrée / 1 sortie commune)

FONTET : accueil de 8 h20 à 8h30 (1 entrée / 1 sortie distincte par classe ; récréations échelonnées le matin avec 2 créneaux)

Niveau 2 du protocole sanitaire jusqu'au 11/10--> masque obligatoire pour le personnel et les enfants en élémentaire en intérieur, limitation du brassage (récréation) ; puis passage au niveau 1 (masque obligatoire pour le personnel en intérieur)

APC

École de HURE: 2 fois 30 minutes sur 36 semaines de classe après la classe pour l'adjointe (lundi – mardi) et 1 fois 45 mn sur 26 semaines (lundi) pour la directrice

École de FONTET: 2 fois 45 minutes sur 24 semaines après la classe pour les adjointes / 2 fois 30 minutes sur 18 semaines après la classe pour la directrice et le TRS.

École de LOUPIAC: 2 fois 30 minutes sur 36 semaines après la classe.

Aide aux devoirs

2 x 40 mn par semaine (de 16H30 à 17H10), pour des élèves du CP au CE2, le mardi et le vendredi, dispensée par Mme PUYUELO / le jeudi et le vendredi par Mme MAZABREY, à partir du 27/09. Toutes les demandes ont été satisfaites.

Les enseignantes attendent l'aval de l'IEN pour la poursuite de cette aide sur la période 2.

Décloisonnements, échanges de service

École de HURE :

Changement de pédagogie. La pédagogie Montessori n'a pas été reconduite, les enseignantes nouvellement nommées n'étant pas formées.

Un fonctionnement plus classique, plus traditionnel a donc été mis en place dès la rentrée, entraînant une liaison facilitée avec Mme VAYSSE à l'école de FONTET.

École de FONTET :

Aucun decloisonnement.

Chaque enseignante assure l'enseignement de l'Anglais dans sa classe dès le CP.

École de LOUPIAC :

Échanges de service CM1 et CM2 : anglais, histoire et géographie avec Mme NETTO / sciences et EMC avec Mme REGNIER : tous les après-midis. Emploi du temps commun aux 2 classes. Les maîtresses changent de classe, pas les élèves.

Changement de pédagogie, passage à une pédagogie semi-flexible, qui a nécessité un grand tri, déménagement, réaménagement des classes. Nous aurons l'occasion de remercier le SIVOS et les mairies ultérieurement mais cela a été un grand chantier en fin d'année et durant l'été. Les élèves n'ont plus de place attirée, ils changent de place régulièrement dans la journée, travaillant dans des espaces différents dans la journée. Création des centres d'autonomie. Le but est de s'adapter aux différents profils d'enfant, de limiter l'inactivité et l'inattention des enfants, de les rendre plus acteurs de leurs apprentissages et surtout à nous d'être au plus près d'eux et pouvoir déceler plus facilement les difficultés. Différentes assises, casques anti-bruits, développement de l'autonomie.

d) point sécurité - hygiène

Le 1^{er} exercice évacuation incendie a eu lieu dans les écoles :

- pour l'école de HURE : le 28/09
- pour l'école de FONTET : le 23/09
- pour l'école de LOUPIAC : le 30/09

Le 1^{er} exercice de mise en sûreté - risque d'intrusion (PPMS) a eu lieu dans les écoles :

- pour l'école de HURE : le 15/10 (confinement – se cacher)
- pour l'école de FONTET : les élèves ont évacué les locaux, en longeant les couloirs des classes et en sortant par le portail à l'avant de l'école, le 7/10.
- pour l'école de LOUPIAC : le 22/10 (confinement – se cacher)

Il faudra organiser dans le courant de l'année un autre exercice évacuation incendie et un autre exercice de mise en sûreté – risques majeurs (confinement), avant le 15/04.

e) fonctionnement et état financier des l'année N-1 des coopératives scolaires

École de HURE: Mme PUYUELO, mandataire titulaire et Mme MAZABREY, mandataire suppléant

École de FONTET: Mme BOUCAUD, mandataire titulaire et Mme VAYSSE, mandataire suppléant

École de LOUPIAC: Mme REGNIER, mandataire titulaire et Mme NETTO, mandataire suppléant

HURE	FONTET	LOUPIAC
<i>subvention APE : 1419€</i>	<i>subvention APE : 2970€</i>	<i>subvention APE : 1584€</i>
<i>431,50€ sur le bilan financier transmis en septembre à l'OCCE</i>	<i>6639,60 € sur le bilan financier transmis en septembre à l'OCCE</i>	<i>2203,53 € sur le bilan financier transmis en septembre à l'OCCE</i>

Un bilan financier de chaque coopérative est présenté au Conseil et un exemplaire est remis à la présidente du SIVOS.

Remerciements :

- à l'APE pour les dotations reçues pour chaque école du RPI lors de l'A.G de l'APE, le 01/10.
- aux parents pour leurs dons à titre personnel.
- au SIVOS pour le financement des transports scolaires lors des sorties et au budget alloué aux écoles

f) aménagements et travaux

ÉCOLE de HURE: remerciement pour

- nombreux voyages cet été à la déchetterie car grand nettoyage/tri de l'école/inventaire
- réparation bureaux, tables, vélos
- réparation du portail
- pose d'étagères (couloirs)
- pose de portemanteaux (pour ranger les oreillers, plaids)
- le prêt du vidéoprojecteur appartenant au SIVOS

- travail de la terre pour réalisation des plantations (bulbes, fleurs)
- kit CPL (internet dans les 2 classes)
- achat du matériel et du mobilier Montessori (utilisés par Mme CRELOT)

Nouvelles demandes :

- carrelage et plinthes décollés à la sortie des WC
- sonnette avec visiophone au portail
- photocopieuse couleur
- rideau dans la salle du périscolaire (pour le temps calme des MS)

ÉCOLE de FONTET: remerciement pour les travaux réalisés avant la rentrée → tri et désencombrement réalisés pendant les vacances + nouveaux bancs installés, toitures de la salle périscolaire et de la classe de Mme VAYSSE changées, réparation bureaux, aménagement de la salle de rangement des jeux de cour, modification des coffres de sport.

Nouvelle demande : problème de déjections de pigeons sous le préau où goûtent et jouent les enfants

ÉCOLE de LOUPIAC: remerciement pour l'aide au réaménagement, l'achat du matériel pour les classes. (Tables hautes, tabourets, canapé, bibliothèques, mobilier bas,...)

Remerciement à l'APE pour une donation en fin d'année pour aider à l'équipement des classes (achat de fauteuils, coussins, tapis ...)

Création d'un bureau de direction et d'une salle des maitresses.

Remerciement pour Richard, cantonnier de Loupiac pour son aide pour les petits travaux durant l'été.

Nettoyage de l'ordinateur de direction qui en avait grandement besoin.

II. COMMUNICATION :

Les réunions de rentrée ont eu lieu pour LOUPIAC le 14 septembre 2021 ; pour FONTET le 10 septembre pour les CP et le 17 septembre pour les autres classes et pour HURE le 13 septembre.

Communication parents / école : par le biais du cahier de liaison, sur RDV, par téléphone (répondeur), par mail

L'école de LOUPIAC utilise l'application Educartable : devoirs, informations diverses, photos lors des sorties, cahier de vie rédigé par les élèves chaque fin de semaine

Communication parents / mairie : en se rendant au secrétariat du bureau du périscolaire du SIVOS (école de LOUPIAC), par mail. Demi-journées de permanence : le lundi de 14H à 18H et le mercredi de 13H30 à 17H.

Le temps scolaire concerne l'équipe enseignante.

Le temps périscolaire (garderie, ramassage en bus, cantine) concerne le SIVOS.

III. PROJET ET VIE DE L'ÉCOLE:

a) projet d'école (axes et objectifs)

Cette année, est mis en œuvre le nouveau projet d'école et de réseau.

Pour rappel, l'équipe enseignante travaille à partir de **4 axes** → 1) un axe partagé avec le collège de secteur, choisi à partir de l'analyse des résultats des évaluations 6ème ; 2) un axe partagé cycle 1 – cycle 2, choisi à partir de l'analyse en équipe des

résultats aux évaluations nationales CP et CE1 ; 3) un axe autour de l'éducation au développement durable ; 4) un axe spécifique au RPI : les partenariats

Des actions vont être programmées en lien avec chaque axe.

b) présentation des manuels et méthodes pédagogiques

ÉCOLE de HURE:

- un cahier de vie par classe et par élève (transmis plusieurs fois par période)
- un cahier d'activités (avec les travaux collés)
- un classeur de découverte du monde qui suit l'élève de la PS jusqu'à la fin de la scolarité à l'école de FONTET

ÉCOLE de FONTET:

- manuel de lecture de CP utilisé par Mme LYDIÉ «Ribambelle » Hatier / par Mme VAYSSE « Taoki et Compagnie » ISTRRA + « la planète des Alphas » Récréalire + « Pilotis » Hachette
- « faire de la grammaire au CP » CANOPE (EDL)
« réussir son entrée en grammaire » RETZ CE1 et CE2
- BLED CE1 / Cléo CE2
- Fluence édition La Cigale + Hatier Lecture fluence
- « J'entends, je vois, j'écris » cycle 2
- cahiers d'écriture DUMONT CP / MAGNARD CE1 / BORDAS CE2
- fichier de mathématiques CP – CE1 : « J'apprends les maths avec Picbille » Retz
CE1 « résoudre des problèmes » Retz
CE2 «Archimaths »
- enseignement de l'anglais CP – CE1 – CE2 : « Speak and play » Sed
- EMC CP – CE1 – CE2 : fichier ressources Sed cycle 2

ÉCOLE de LOUPIAC:

- méthode heuristique de français et de maths
- anglais : à travers des albums de littérature de jeunesse
- sciences : fichier avec vidéos d'expériences (outil numérique)
- leçons numériques JOCATOP (sciences et Histoire-Géographie)

c) projets et sorties scolaires (1er trimestre)

ÉCOLE de HURE:

- demande de devis pour 2 interventions, dans les classes, du Museum de Bordeaux sur les bébés animaux et les insectes : le 28 Mars et le 2 Mai
- demande d'inscription au projet marionnettes Au Fil de l'Eau → la candidature de l'équipe n'a pas été retenue
- promenade dans le village de Hure : annulée faute de parents (à reprogrammer)
- projet de rencontre classe maternelle / classe du collège de MONSEGUR « Jazz'ernelle » (L'école de HURE ne faisant pas partie du secteur du collège de MONSEGUR, l'équipe ne sait pas si elle pourra participer à ce projet)

ÉCOLE de FONTET:

- les 14 et 15/10 : exposition « saveurs d'automne, mycologie et biodiversité », organisée par les Anciens élèves de FONTET, avec l'aide de Mme LABORDE Anne et de la mairie, à la salle des fêtes de FONTET, pour les classes de Mmes BOUCAUD, VEUILLE et LYDIÉ
- le 19/10 : défi « course longue » avec les classes de Mmes BOUCAUD, VEUILLE et LYDIÉ (après-midi) : 685 tours de cour (environ 100 m) réalisés par les élèves
- le 9/11 : balade dans le village en lien avec la saison de l'automne / Monuments aux morts en lien avec le 11 Novembre, pour les classes de Mmes BOUCAUD, VEUILLE et LYDIÉ
- le 16/11 : sortie à BORDEAUX pour les classes de GS-CP de Mme VAYSSE et de CE1 de Mme BOUCAUD : concert avec l'orchestre symphonique de Gironde « Pierre et le loup » au théâtre Femina le matin / Cap sciences « le petit explorateur des

sciences » (ateliers sur les 5 sens) pour les GS-CP et visite du Musée des Douanes « animaux en danger » pour les CE1, l'après midi

- classe de Mme LYDIE inscrite au dispositif « Au fil de l'eau » : langue des signes (chants, musiques, danses). Il y aura 2 interventions en classe et 1 spectacle hors temps scolaire. Une réunion préparatoire est prévue en Janvier.

- l'école participera au projet Cinécole en Réolais (réunion préparatoire le 15/11)

ÉCOLE de LOUPIAC:

- le 14/10 : sortie à la Cité de l'Espace à Toulouse (découverte du système solaire)

- projet classe découverte dans les Pyrénées mai 2022 (2 nuitées) : cani-rando, VTT, escalade, lecture de paysage de montagne ... gros projet, gros budget puisque tous les élèves de Loupiac sont censés partir. Différentes manifestations prévues afin d'aider au financement. Loupiabola (la tombola de Loupiac), soirée de Noël avec spectacle des enfants et marché de Noël, créations au printemps...

Festivités

- projet dessin d'école avec l'APE (janvier)

- pas de festivités de Noël pour l'école de FONTET (situation sanitaire) : un objet / une carte seront fabriqués en classe et donnés aux familles

- 10/12 : marché et spectacle de Noël organisés par l'école de LOUPIAC (en vue de financer le voyage scolaire)

- pas de chorale de Noël pour l'école de HURE : un objet / une carte seront fabriqués en classe et vendus aux familles

IV. PARCOURS DE L'ÉLÈVE :

a) dispositifs d'aide pour l'élève

Le **pôle ressource de la circonscription** de LA REOLE regroupe tous les personnels que l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école (conseillers pédagogiques, maîtres-formateurs, animateurs TICE, enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés, psychologues scolaires, enseignants spécialisés, enseignants itinérant ayant une mission spécifique). Les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale peuvent être associés autant que de besoin à son action.

Le **réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté** (RASED) est l'une des composantes de ce pôle ressource. Placé sous l'autorité et la responsabilité de l'IEN, le RASED est constitué de l'ensemble des enseignants chargés des aides spécialisées et des psychologues scolaires qui exercent dans la circonscription.

Trois types d'acteurs, titulaires des certifications spécifiques adéquates, interviennent pour réaliser cet objectif :

- l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (maître E) ;

- l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (maître G) ;

- le psychologue scolaire

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

b) évaluations diagnostiques

Les évaluations nationales ont été passées dans les classes de CP et de CE1 / des évaluations diagnostiques dans les classes de CE2 et CM, sur les 15 derniers jours de septembre.

c) objectifs et actions au cycle 3

le conseil école - collège

Le 1^{ère} conseil a eu lieu le 5/10 (enseignants de CM, du collège, CPC, IEN, Mme La Principale). Présentation du conseil, des nouveaux membres.

L'école de LOUPIAC est en sous-commissions EDD valorisation des déchets (cantine).

V. INTERVENTION DES ÉLUS

- Mairie de FONTET (Monsieur TAUZIN) :

1) projet du parking derrière l'école, début des travaux en Janvier 2022. Un flyer d'information va être diffusée prochainement à toutes les familles. Une réflexion reste à mener sur le sens de circulation (avec une organisation à expérimenter dans un premier temps), l'accueil des élèves aux portails, l'accueil des élèves transportés par le bus scolaire.

2) bibliothèque municipale : 2 bénévoles sont à former (réseau de la Communautés de Communes). Une charte devra être signée avec l'école. L'aménagement de la salle a été modifié (agrandissement de la petite salle grâce à l'abaissement d'une cloison, réaménagement avec pose d'étagères, tri des ouvrages).

- SIVOS :

1) (Mme MORIN) concernant la demande de l'école de HURE pour un photocopieur couleur, le contrat de location avec la société gestionnaire des photocopieurs (pour les 3 écoles) prendra fin dans un an et demi. Un changement d'ici là n'est donc pas possible. Un changement sera étudié pour les 3 écoles, lors du renouvellement du contrat.

2) (Mme REMY POURQUIE) : après les travaux de réfection des toitures à FONTET, des travaux pour remplacer les chaudières (FONTET, LOUPIAC), les huisseries (FONTET, LOUPIAC), les luminaires (dans les 3 écoles) sont à venir en 2022. Un coordinateur sécurité s'occupe de ces projets.

VI. INTERVENTION DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Fin du conseil d'école : 20H30

Date du prochain Conseil d'école : le 15 mars 2022 à 18H30 à LOUPIAC.

Date du Conseil des Maîtres : le 1 mars 2022.

Date du 3ème conseil d'école: le 21 juin 2022 à 18H30 à HURE.

Date du Conseil des Maîtres : le 7 juin 2022.

Fait à FONTET, le 9 Novembre 2021.

Le Directeur ou la Directrice,

Mme VAYSSE



Les Secrétaires de séance :

Mme PUYUELO et Mme NETTO

